

# Les groupes anti migrants de Calais : le spectacle de la vigilance

The anti-migrants groups of Calais: the spectacle of vigilance

Los grupos Anti migrantes de Calais: el espectáculo de la vigilancia

Matthijs Gardenier<sup>1</sup>

**RÉSUMÉ :** Depuis le début des années 2000, la ville de Calais est devenue un important point de passage pour les personnes qui souhaitent migrer en Grande-Bretagne. À partir de 2013, des groupes anti-migrants militent pour l'expulsion de tous les migrants. Ils mêlent manifestations classiques et vigilantisme plus dur pour mettre en avant leurs revendications. Dans cet article, nous allons étudier la dimension spectaculaire du vigilantisme de ces groupes ainsi que leur rapport agonistique à la figure du migrant.

**Mots clés :** Calais ; Migration Studies ; Groupes Anti Migrant ; Vigilantisme ; Mouvements Sociaux.

**ABSTRACT:** Since the early 2000s, the city of Calais has become an important crossing point for people wishing to migrate to the UK. Since 2013, anti-migrant groups have been campaigning for the expulsion of all migrants. Their repertory of action mingles classical demonstration and harsher vigilantism. In this paper, we will study the spectacular dimension of their vigilantism as well as their agonistic relationship to the figure of the migrant.

**Keywords:** Calais; Migration Studies; Anti-Migrant Groups; Vigilantism; Social Movements.

**RESUMEN:** Desde principios de la década de 2000, la ciudad de Calais se ha convertido en un importante punto de cruce para las personas que desean emigrar al Reino Unido. Desde 2013, los grupos anti-migrantes han estado haciendo campaña por la expulsión de todos los migrantes. Su repertorio de acción mezcla la demostración clásica y el vigilantismo más severo. En este artículo estudiaremos la dimensión espectacular de su vigilantismo así como su relación agonística con la figura del migrante.

**Palabras clave:** Calais; Estudios de Migración; Grupos Anti-Migrantes; Vigilantismo; Movimientos Sociales.

---

<sup>1</sup> Doctorat en Sociologie. Chercheur lié à Laboratoire d'Études et de Recherches en Sociologie et en Ethnologie de Montpellier (LERSEM), Université Paul Valéry.

## INTRODUCTION

Depuis le début des années 2000, la ville portuaire qu'est Calais est devenue un important point de fixation des flux migratoires qui traversent l'Union européenne. En effet, depuis les accords du Touquet, signés entre la France et le Royaume-Uni<sup>1</sup>, le contrôle aux frontières pour accéder au territoire britannique ne se fait plus à Douvres, mais à Calais, en France.

Cela a eu pour conséquence indirecte de générer une situation où des centaines, voire des milliers de migrants se retrouvent coincés à Calais dans l'attente d'un passage vers la Grande-Bretagne. Alaux qualifie ces personnes comme appartenant à une population «en stockage<sup>2</sup>». Les migrants sont très souvent sans ressources, et habitent dans des campements de fortune appelés jungles (de l'iranien *djangal* qui signifie forêt<sup>3</sup>). Les conditions d'hébergement y sont très dures, et les jungles régulièrement expulsés par les forces de l'ordre. Ils y résident plusieurs mois, voire des années avant de parvenir à passer la frontière, souvent en se cachant dans un camion coincé dans les embouteillages aux abords des points de contrôle.

Après les révolutions arabes de 2011, le nombre de migrants s'accroît. Après 2015, qui voit un afflux de migrants dans toute l'Europe, les effectifs de personnes en situation de migration augmente jusqu'à atteindre environ 10 000 personnes en 2016, concentrées dans la jungle Jules Ferry<sup>4</sup>. Celle-ci est expulsée en novembre 2016 et ses occupants envoyés dans des CAO (Centre d'accueil et d'orientation) répartis sur tout le territoire français. Depuis, la situation calaisienne, bien que moins médiatisée, reste similaire mais les forces de l'ordre délogent très rapidement toute implantation de campements, situation dénoncée par des ONG telles qu'Amnesty International<sup>5</sup>.

## UN JEU POLITIQUE COMPLEXE

Cet état de fait ne manque pas de créer de fortes réactions dans la population de Calais. Plutôt qu'un rejet massif des migrants, on observe une polarisation en deux camps. Dans une perspective humaniste, une partie se positionne pour l'aide et l'accueil des migrants. De l'autre côté, se développe une réaction dans le rejet. Ces deux postures sont assez intenses et peuvent mener à des confrontations. Autour de cette situation s'est noué un jeu politique très complexe dont l'enjeu est la gestion des réfugiés. Nous pouvons distinguer cinq principaux d'acteurs politiques qui vont agir autour de cette question.

1/Le premier est l'État. Sous la direction de la préfecture du Pas-de-Calais, un très important dispositif policier stationne en permanence à Calais et ses alentours. Il est composé de CRS, de gendarmes mobiles, d'agents des renseignements généraux, de la PAF (Police aux Frontières) et de la BAC (Brigades Anti-criminalité). Les forces de l'ordre contrôlent les abords des frontières afin d'empêcher les passages et assurent aussi la gestion des squats et campements provisoires, et bien souvent leur expulsion. Il y a parfois des interactions très violentes avec les migrants et

les No Border. Les émeutes sont fréquentes et beaucoup d'ONG ont épinglé les forces de l'ordre pour des violences répétées<sup>6</sup>. Par ailleurs, nous pourrions noter que l'action de l'État est peu lisible. En raison des accords du Touquet, l'État français a comme obligation de bloquer le passage vers la Grande-Bretagne. D'un autre côté, il n'est juridiquement pas possible d'expulser les migrants souvent originaires de pays en guerre. Cette double contrainte a comme effet mécanique que l'action étatique génère une situation où de nombreuses personnes se retrouvent coincées à Calais. Le rôle de l'État est donc dans une large mesure de maintenir en place ce statu quo puis d'en gérer les conséquences.

2/Les élus locaux, principalement représentés par l'équipe de Natacha Bouchart, maire de Calais (LR) depuis 2008. Ils ont une marge d'action assez faible en ce qui concerne la gestion de la situation. Néanmoins, la maire de Calais a un grand impact médiatique. C'est son appel à la dénonciation des squats qui lance la création de *Sauvons Calais*.

3/Les associations humanitaires: Celles-ci, telles que *Salam*, *MSF*, *Solid'R*, *La vie active*, s'organisent dans une perspective d'aide immédiate aux migrants, fournissant des tentes, des habits, des chaussures, mais aussi des repas. Leur apport permet la survie des migrants, mais reste insuffisant pour assurer des conditions de vie décentes.

4/Le mouvement de soutien aux réfugiés. Celui-ci est distinct des associations humanitaires. Il se place dans une dynamique de lutte collective et d'auto-organisation des migrants. L'objectif est d'assurer le quotidien et aider le passage des réfugiés par l'organisation d'actions communes. Il a plusieurs composantes: Les No Border, présents dans les jungles, qui regroupent des activistes de plusieurs pays d'Europe, en lien avec l'association *Calais Migrants Solidarity*<sup>7</sup>.

5/Divers mouvements anti-migrants. Ce sont des groupes «citoyens». Ceux-ci se prétendent apolitiques, mais sont pilotés en sous-main par l'extrême droite radicale. Nous en comptons deux principaux, *Sauvons Calais* et *Calaisiens en colère*.

Dans un contexte de précampagne électorale, Natacha Bouchart, Maire de Calais, publie en novembre 2013 un appel aux citoyens de Calais sur sa page Facebook personnelle. Elle leur demande de répertorier et de signaler aux autorités les logements qui seraient squattés par des migrants<sup>8</sup>.

Un collectif «apolitique» qui se définit comme regroupant des citoyens inquiets se constitue afin de répondre à cet appel et faire une cartographie des campements de migrants et d'alerter l'opinion publique. Le caractère apolitique du groupe est rapidement remis en question lorsque les médias révèlent que Kévin Rêche, porte-parole, a un tatouage de croix gammée sur le torse<sup>9</sup>. En réalité, le collectif est issu de l'extrême droite. Le groupe développe une proximité avec le Parti de la France, scission droitiste du Rassemblement National (ex-Front National). Kévin Rêche sera

par ailleurs présent sur les listes présentées par cette formation aux élections cantonales de mars 2015<sup>10</sup>. Au cours de l'été 2015, un nouveau groupe se lance, Les Calaisiens en Colère. Alors qu'il se prétend apolitique, ses porte-parole ont des accointances avec le Rassemblement National<sup>11</sup>.

Les deux groupes s'appuient sur un noyau dur aux effectifs réduits. Lors des entretiens que nous menons, le chiffre de quinze à vingt militants est avancé pour Sauvons Calais, alors que les Calaisiens en Colère déclarent être une dizaine. Néanmoins, ces faibles effectifs ne les empêchent pas de posséder une forte capacité de mobilisation. Les manifestations qu'ils organisent peuvent réunir jusqu'à plusieurs centaines de personnes. De plus, leur audience sur Facebook est très étendue: les publications sont massivement visionnées et partagées<sup>12</sup>.

Outre une activité très importante sur les réseaux sociaux, ces groupes agissent sur le terrain. Le groupe Sauvons Calais appelle à de nombreuses manifestations, souvent interdites par les pouvoirs publics. Les plus médiatisées sont celles du 7 septembre 2014 qui réunit plusieurs centaines de militants d'extrême droite venus de toute la France<sup>13</sup>, et celle du 6 février 2016 co-organisée avec le groupe PEGIDA. Les manifestants affrontent les forces de l'ordre, menant à l'arrestation très commentée du général parachutiste à la retraite Christian Piquemal<sup>14</sup>. Par ailleurs, le groupe organise une mobilisation de plusieurs semaines contre un squat à Coulogne en février 2014. Celle-ci vire au siège, et la maison devient la cible de jets de pierre, puis est incendiée après que ses occupants aient été contraints de l'abandonner<sup>15</sup>.

Le groupe Calaisiens en Colère appelle aussi à des manifestations qui réunissent jusqu'à 800 personnes à l'automne 2015. Néanmoins, c'est surtout par leurs activités de patrouilles qu'ils se font connaître. En voiture, ils sillonnent les rues de Calais et filment les migrants, afin de signaler en temps réel leurs activités. Ces vidéos sont très suivies, visionnées des dizaines voire des centaines de milliers de fois. En décembre 2015, les militants abandonnent les patrouilles en voiture pour organiser des «rassemblements de soutien» aux riverains de la jungle Jules Ferry, toujours filmés en direct. Ceux-ci dans un contexte sécuritaire tendu, virent à l'affrontement avec les migrants. Une vidéo mise en ligne par le collectif suscite un scandale médiatique, car un des militants sort une arme à feu à létalité réduite (un *flashball*) et l'on entend des détonations, sans qu'il ne soit possible de les attribuer à son flashball avec certitude<sup>16</sup>.

## **UN REPERTOIRE D'ACTION HYBRIDE**

Penser l'action de ces groupes n'est pas chose évidente. En effet, au premier abord leur démarche semble orientée vers des manifestations classiques, revendiquant un caractère non violent. Néanmoins, des actes violents contre les migrants apparaissent dans le sillage des événements organisés par ces collectifs sans que ceux-ci ne soient explicitement revendiqués.

Ces violences font qu'il est difficile de cataloguer ces groupes comme des mouvements

sociaux classiques qui s’inscriraient dans le quadrilatère WUNC décrit par Charles Tilly (Dignité, unité, nombre et détermination<sup>17</sup>). De même, bien que leur ancrage à l’extrême droite soit évident, ils ne présentent pas les caractéristiques du squadriste, mouvement de milices directement politiques dont l’objectif est de combattre et de terroriser ses opposants, tel que théorisé par Clark<sup>18</sup>.

C’est le concept de vigilantisme qui amène un niveau de compréhension supplémentaire de leur action. Il est défini par Favarel-Guarrigues et Laurent Gayer comme «un certain nombre de pratiques collectives coercitives, mises en œuvre par des acteurs non étatiques afin de faire respecter certaines normes (sociales ou juridiques) et/ou d’exercer la “justice”<sup>19</sup>». Un second élément de définition du vigilantisme est avancé par Les Johnston qui le conçoit comme un mouvement social dont l’objectif est le rétablissement de l’ordre, et qui est prêt à l’usage de la violence ou du moins de menacer de l’utiliser pour arriver à ses fins<sup>20</sup>.

Cette mobilisation du vigilantisme pour catégoriser les mouvements sociaux contre l’immigration semble particulièrement pertinente. Ainsi, Lesley Wood, dans son analyse des mouvements anti-immigration aux États-Unis et au Canada y distingue deux tendances<sup>21</sup>. La première consiste en des manifestations larges dont la perspective est non-violente et la plus massive possible, alors que la deuxième met en œuvre un vigilantisme d’action directe, à l’instar des groupes qui surveillent la frontière entre le Mexique et les États-Unis décrits par Damien Simmoneau<sup>22</sup>.

## **AGONISTIQUE ET MISE EN SCENE**

Nous allons distinguer deux questions de recherche à partir desquelles interroger l’action et l’existence des groupes anti migrants à Calais. La première conçoit l’action de ces groupes dans une perspective interactionnelle. En effet, ils d’inscrivent dans une démarche fortement agonistique. La mobilisation de ces groupes se fait en rapport à une figure de l’ennemi, personnifiée par le groupe social des migrants, dépeint comme l’altérité, une menace, voire une invasion. Face à ce péril, l’objectif est de mobiliser les Calaisiens pour faire pression sur l’Etat, y compris en mettant en scène des actions directes contre les migrants — toujours avec l’argument de «protéger les riverains» face aux exactions des migrants. Nous allons étudier cette dimension interactionnelle en étudiant dans un premier temps comment ces groupes vont d’adresser à la figure de l’ennemi que constitue pour ces groupes les migrants à Calais. Dans un second temps, nous examinerons les rapports ambigus que les groupes entretiennent avec les pouvoirs publics, alternant dénonciation des actions gouvernementales et soutien aux actions des forces de l’ordre. De même, nous nous intéresserons à la manière dont les pouvoirs publics se positionnent vis-à-vis de ces groupes, avec des attitudes parfois variables.

Dans une deuxième temps nous verrons que selon Rosebaum<sup>23</sup>, le vigilantisme ne se réduit

pas uniquement à sa dimension concrète: c'est aussi sa menace et sa mise en scène qui lui confère une existence sociale. Rappelons que Johnston conçoit le vigilantisme comme un mouvement social qui a pour objectif le rétablissement de l'ordre. Cette manière de voir l'objet de recherche est à notre sens pertinente, car les actions des groupes anti migrants de Calais mêlent éléments issus du répertoire d'action des mouvements sociaux classiques et actions plus dures relevant du vigilantisme.

Si elles peuvent sembler séparées et contradictoires, elles vont pourtant relever d'une même logique : celle de la mise de scène de l'action afin de sidérer les esprits du public. Par ailleurs si nous évoquons le terme de public, c'est que nous partons du postulat que l'action de ces groupes n'est pas orientée en direction des médias *mainstream*, contrairement aux mouvements décrits par Patrick Champagne<sup>24</sup>. Au contraire, ils s'orientent vers un public qui est atteint par le biais des médias sociaux, touchant une communauté massive d'utilisateurs, notamment par le biais de leurs pages Facebook. Nous allons d'interroger l'orientation de l'action de ces groupes qui semble avoir pour objectif la constitution d'une communauté d'utilisateurs de Facebook. Le public visé ainsi que les caractéristiques des médias utilisés vont à notre sens orienter le style et la mise en scène des actions de ces groupes.

## ENQUETE DE TERRAIN

Prenant acte des difficultés mises en évidence par Mudde concernant l'étude des groupes d'extrême droite<sup>25</sup>, nous avons fait le choix de deux démarches complémentaires de recueil de données. Nous avons ainsi conduit une quinzaine d'entretiens semi-directifs lors de trois séjours à Calais, en mars 2015, juin 2015 et décembre 2016. Ces entretiens sont menés avec des militants très actifs des groupes anti-migrants, des habitants de Coulogne qui ont participé au siège du squat de Coulogne sans pour autant être membres des groupes anti-migrants, des migrants et des militants du mouvement de soutien aux réfugiés victimes d'agressions, et enfin des personnes ressources (avocats, militants associatifs, journalistes locaux) qui ont documenté de manière extensive l'action de ces groupes. Nous complétons ces entretiens par l'observation directe d'une conférence de presse le 7 juin 2015. Dans une perspective de sociologie visuelle<sup>26</sup>, nous filmons lorsque les personnes en donnent l'accord.

Nous avons ensuite mené une analyse des contenus publiés sur les pages Facebook des deux groupes étudiés. Nous avons sélectionné de manière aléatoire cent contenus mis en ligne sur ces pages entre le 15 novembre 2015 et le 15 février 2016, étudiés de manière thématique, iconographique, ainsi que lexicométrique à l'aide de la méthode Reinert<sup>27</sup>.

### Ennemi, conflit et agonistique

Dans un premier temps nous allons envisager l'action des groupes anti-migrants dans leur



rapport avec les divers acteurs du jeu politique local. La politique du conflit semble essentielle dans la construction et l'orientation de l'identité constitutive de ces groupes. Elle apparaît caractérisée par deux oppositions: la première, extrêmement forte est posée avec les migrants et ceux présentés comme leurs soutiens et alliés. La seconde, dont l'intensité va pour le moins varier oppose les groupes anti-migrants aux pouvoirs publics. Ils vont tantôt dénoncer l'inaction du gouvernement ou se positionner en appui des forces de l'ordre.

### ***Rapport agonistique fort: la figure de l'ennemi***

Le rapport agonistique à l'ennemi est essentiel pour les groupes anti-migrants. S'inscrivant dans les théorisations que Carl Schmitt a faites de l'existence de l'ennemi comme possibilité constitutive de la collectivité politique, c'est l'opposition extrêmement forte au groupe social des migrants qui est le ciment permettant l'action collective<sup>28</sup>. Les groupes présentent l'identité calaisienne comme ruinée et en décrépitude, une identité faible, et se proposent de la restaurer, par la participation à la communauté de ceux qui mènent un combat politique. Il convient de noter que cette opposition au groupe des migrants qui représenterait l'ennemi extérieur, est complétée par un deuxième ennemi, relevant de la figure de l'ennemi intérieur, assimilé à une cinquième colonne telle que les théoriciens de la guerre révolutionnaire tels que le Colonel de Lacheroy ont pu concevoir<sup>29</sup> : les soutiens des migrants que seraient les ONG et par-dessus tout les No Border.

Ces deux oppositions extrêmement fortes se manifestent lors de la conférence de presse du 7 juin 2015 où les migrants sont désignés par des termes tels qu'«*invasion*» et «*colonisation*» qui reviennent très régulièrement dans les discours. La situation à Calais est qualifiée d'«*abcès*». Yvan Benedetti, qui parle pour le collectif, parle de submersion migratoire, qui présagerait un avenir apocalyptique pour la ville, mais aussi pour la France entière.

Le gouvernement ne permettrait pas à la police de faire son travail, ce qui expliquerait la situation. C'est un manque de volonté politique de l'état qui est pointé et qui justifierait le recours au vigilantisme. Pour y remédier, Sauvons Calais propose plusieurs revendications, dont la dissolution des groupes «migratinnistes» censés «tels des négriers» amener les migrants à l'abattoir, pour le bénéfice de la «finance internationale et de l'oligarchie». Ils demandent alors la «dissolution de toutes les ONG» qui aident d'une manière ou d'une autre les migrants et surtout des No Border, perçus comme «le pire ennemi des français».

Cette demande est couplée à un appel à une fermeture des frontières et un arrêt total de l'immigration extra européenne. Selon Yvan Benedetti, «quand l'assiette se vide, il n'est pas question de faire venir des bouches supplémentaires, des bouches étrangères pour partager le peu qui nous reste». Par ailleurs, cette fermeture aurait des raisons humanitaires, pour éviter le commerce des humains. La perspective à terme serait d'organiser la remigration des populations non européennes: afin «de protéger les français». Pour Benedetti, cette déportation de masse

permettrait d'éviter des souffrances pour les «déracinés», mais aussi pour les «populations de souche», concevant l'immigration comme une «souffrance partagée». Enfin, ajoute Benedetti, il ne serait pas nécessaire d'accueillir de réfugiés ni de demandeurs d'asile. En effet, les migrants seraient des lâches: si une situation est intenable, dans un pays en guerre, les migrants devraient rester se battre contre l'oppression. Remettant en cause la notion de réfugié politique, il déclare «Ces hommes n'ont pas de courage, qu'est-ce qu'ils ont entre les jambes?».

A Calais, ces revendications se matérialiseraient dans un projet spécifique: enfermer tous les migrants dans un camp fermé. Par ailleurs, pour les militants de Sauvons Calais, des comités d'autodéfense auraient pour vocation à appuyer les forces de l'ordre dans la mise en œuvre du camp, n'hésitant pas à dénoncer et interpeller les migrants pour les y interner.

### ***Rapport agonistique faible: une relation ambivalente avec les pouvoirs publics***

Après l'opposition extrêmement forte que nous avons décrite avec la figure du migrant, nous allons aborder l'opposition avec les pouvoirs publics qui est plus faible, voire ambivalente et variable. Il faut tout d'abord rappeler que la création de Sauvons Calais, premier groupe d'ampleur, n'est pas autonome. Ses militants entendent répondre à l'appel de la Maire de Calais qui demande à la population de répertorier et signaler toute implantation de migrants. Le groupe se lance dans une perspective d'appui des pouvoirs publics. De plus, les revendications s'adressent aux pouvoirs publics que les collectifs pressent d'agir. La première revendication de Sauvons Calais est la dissolution des ONG et des No Border. De même, la demande d'internement des migrants dans un camp est là encore adressée à l'État.

Ces demandes sont néanmoins assorties d'une vigoureuse dénonciation du gouvernement, à l'époque dirigé par Manuel Valls, accusé de ne pas permettre pas à la police de faire son travail. Là, c'est un manque de volonté politique de l'État qui est pointé et qui justifierait le recours au vigilantisme.

Pour autant, les groupes affichent un soutien aux forces de l'ordre, qui seraient en première ligne face aux migrants. Ils mettent parfois en scène leur action comme un appui supplétif aux forces de l'ordre, allant jusqu'à revendiquer un appui actif aux forces de l'ordre lors d'affrontements entre CRS et migrants, sur la page Facebook des Calaisiens en Colère.



**Illustration 1.** Échange de commentaires concernant le soutien sur le terrain des forces de l'ordre



Cette ambivalence se retrouve dans la manière dont les pouvoirs publics interagissent avec les groupes anti-migrants. Celle-ci est particulièrement flagrante lorsque nous rencontrons Emmanuel Agius, premier adjoint au Maire de la Ville de Calais. Celui-ci déclare considérer les militants comme des « voyous d'extrême droite » et des « bons à rien », et ajoute qu'il faudrait « dissoudre des groupes extrémistes qui prêchent la haine ». Il affirme ne jamais les avoir rencontrés. Ces propos sont démentis par les militants de Sauvons Calais qui au contraire déclarent avoir été reçus par Emmanuel Agius dans son bureau, qui tendait une oreille attentive aux revendications des activistes.

Cette ambivalence se retrouve dans l'attitude des forces de l'ordre vis-à-vis des actions des groupes anti-migrants. Ainsi lors du sit-in contre le squat de Coulogne, les manifestants jettent des pierres sur la maison pendant une semaine, en présence d'un véhicule de police. W., militant associatif nous confie que les occupants du squats organisent des tours d'appels au commissariat de Calais afin de demander à ce que les policiers stationnés plus loin dans la rue fassent cesser ces jets de pierres. Ces demandes sont sans effet. W. nous dit « ce que j'ai appris ce jour-là c'est que je peux caillasser le toit de mon voisin et que ce n'est pas un trouble à l'ordre public ».

Nous retrouvons cette absence d'intervention policière lors des « rassemblements de soutien » aux riverains de la jungle Jules Ferry. Comme nous l'avons déjà vu, le soutien des militants est accepté par les forces de l'ordre, qui ne trouvent rien à redire à ce que de simples citoyens les appuient au cours d'opérations de maintien de l'ordre, qui sont pourtant l'apanage de l'État. Ce n'est qu'au mois de février que les Calaisiens en Colère déclarent dans la presse recevoir la visite d'un gradé de la police qui leur aurait demandé poliment de cesser leur activité<sup>30</sup>.

Ceci dit, si les pouvoirs publics semblent ignorer ou du moins tolérer les activités relevant du vigilantisme, ce n'est pas le cas des manifestations plus classiques. Après la manifestation du 7 septembre 2014 qui voit de nombreux débordements, alors que les saluts nazis de certains

manifestants sont fortement médiatisés<sup>31</sup>, les pouvoirs publics font preuve de peu de tolérance pour les manifestations de Sauvons Calais. Celles-ci sont fréquemment interdites, comme celle du 7 juin 2015 ou encore la manifestation PEGIDA du 6 février 2016. Lorsque les militants tentent de braver l'interdiction, la police charge et procède à des interpellations<sup>14</sup>.

Ces éléments soulignent la relation ambivalente qu'entretiennent ces deux acteurs. Les groupes anti-migrants vont revendiquer un appui aux pouvoirs publics lorsque leurs objectifs sont similaires, mais aussi pour se positionner dans le « camp de l'ordre », tout en dénonçant l'attitude générale du gouvernement afin de faire pression pour que celui-ci accepte les revendications des mouvements anti-migrants. Du côté des pouvoirs publics, nous avons l'impression que la gestion des groupes anti-migrants est éminemment politique, plutôt que dans une stricte application du droit. Certaines activités illégales ne suscitent pas de réponse des forces de l'ordre, alors que d'autres activités pourtant légales telles que les manifestations sont interdites...

### **La dimension spectaculaire de l'action: un vigilantisme de « papier »**

#### ***Public ciblé et mise en scène***

Nous allons maintenant nous intéresser à la dimension spectaculaire du vigilantisme des groupes anti-migrants de Calais. Pour mieux comprendre la mise en œuvre de leur répertoire d'action, il faut rappeler que selon Charles Tilly, l'existence des mouvements sociaux sous leur forme moderne implique la présence d'une opinion publique<sup>17</sup>. À l'opposé de mouvements révolutionnaires ou insurrectionnels, la tactique de ces mouvements est la suivante: par la mise en œuvre d'actions, qui s'inscrivent dans un répertoire tactique, l'objectif est de sensibiliser, voire de frapper l'opinion publique, afin de faire pression sur le pouvoir en place, sensible aux variations de cette opinion.

Comme l'affirme le sociologue Patrick Champagne, l'opinion publique n'existe pas en soi, mais est au contraire artificielle: les grands médias et les instituts de sondages vont produire ou plutôt construire une opinion publique qui ne correspondra pas nécessairement à l'état réel des conceptions des diverses personnes censées constituer le corps citoyen. Pour Champagne, cette opinion publique est générée par sa mesure : sondages dont la fiabilité est pour le moins discutable ou encore micros-trottoirs présentant l'opinion d'usagers choisis au « hasard ». Dans cette conception, l'opinion publique est un artefact: ce sont quelques acteurs médiatiques et instituts de sondages qui possèdent le pouvoir de construire une image de ce que penseraient les citoyens<sup>32</sup>.

Ce modèle fait de ces quelques acteurs les *gatekeepers* ou gardiens de l'accès à la visibilité médiatique et donc à la possibilité d'influer l'opinion publique. C'est tout naturellement que les actions des mouvements sociaux vont alors s'orienter vers la production d'une image médiatique. Les actions sont mises en scènes pour pouvoir apparaître comme compatibles avec la manière dont les médias vont en rendre compte. Cette orientation conçoit l'action des mouvements sociaux

comme un spectacle en direction des médias télévisuels. Décrivant dans les années 1980 une manifestation d'agriculteurs, Champagne affirme que celle-ci est une « manifestation de papier », car les actions mises en œuvre sont avant tout pensées pour atteindre une couverture de presse maximale. Ici, l'action n'est pas directe, mais médiée, en direction des médias qui détiennent le pouvoir de construire l'opinion publique<sup>32</sup>.

Dans cette mesure, l'action des mouvements sociaux consiste alors en la production d'un spectacle. Nous rajouterons que la nature du média va logiquement influencer le contenu des actions des mouvements sociaux. Selon Marshall McLuhan, chaque média présente des caractéristiques différentes. Cette nature médiatique oriente alors le format des actions<sup>33</sup> : selon la nature du média le contenu s'adaptera et le spectacle du mouvement social sera donc différent. Il y a donc un lien entre la nature du répertoire d'action d'un mouvement social et le média visé.

Le modèle décrit par Patrick Champagne est adapté au paysage médiatique des années 1980. Comme le rappelle Stefano Cristante dans son modèle de la doxa sphere<sup>34</sup>, la construction de l'opinion publique a depuis été bousculée par l'irruption des médias sociaux, plus communément appelés réseaux sociaux (Facebook, Twitter...). Ces outils communicationnels permettent aux acteurs des mouvements sociaux de toucher directement une audience en constituant un public communautaire sans passer par les fourches caudines des grands médias.

Ces évolutions créent une orientation bicéphale du répertoire d'action de différents mouvements. Certains groupes, surtout d'extrême droite ont tendance à viser leur public par le biais des médias sociaux ou réseaux sociaux, surtout Facebook, particulièrement important de par son taux de couverture de la population. Les réseaux sociaux constituent alors un nouveau débouché de l'action des mouvements sociaux.

Par une logique bâtie sur la viralité, les contenus massivement partagés peuvent prétendre rivaliser avec les audiences des mass médias. C'est cette mutation qui permet d'expliquer que l'action des groupes anti migrants soit construite dans la perspective de créer un spectacle en direction du public atteint par le biais du média qu'est Facebook.

### **LA VIGILANCE, UN SPECTACLE?**

Nous trouvons l'expression la plus aboutie de ces logiques dans les patrouilles des Calaisiens en Colère. Ceux – ci vont filmer leurs activités vigilantes et les mettre en ligne sur Facebook, soit en live ou après un montage sommaire. Les commentaires de ces vidéos présentent Calais comme une zone de guerre entre les forces de l'ordre et les migrants, qui seraient en train d'envahir la ville et de semer le chaos.

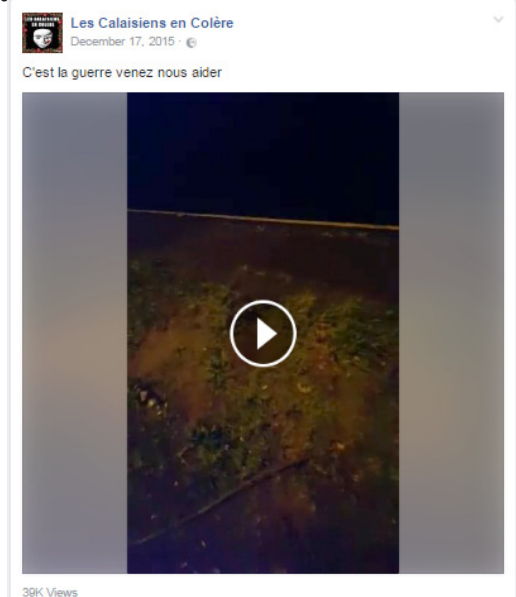
### Illustration 2. Exemple de publication de surveillance de terrain



Les militants qui patrouillent en voiture entendent fournir en quelque sorte un «reportage de guerre» sur la ligne de front, et documenter en temps réel la présence des migrants, offrant une cartographie du danger. Dans un second temps, les militants ne se contentent plus de surveiller et de dénoncer, mais commencent à intervenir. Ils vont ainsi dégager une barricade érigée par des migrants qui tentent le passage.

Au fur et à mesure, les interventions vont plus loin. Au mois de décembre 2015 et de janvier 2016, le collectif organise des «rassemblements de sécurisation» des abords de la jungle Jules Ferry alors que forces de l'ordre et migrants s'affrontent régulièrement aux abords du campement. Les militants se filment en train de combattre les migrants et appuient les interventions des CRS, jouant en quelque sorte le rôle de supplétifs des forces de l'ordre (ce qui semble dans un premier temps accepté par les policiers). Cet appui des forces de l'ordre est ainsi revendiqué sur la page Facebook, appelant même le public à rejoindre les actions du collectif.

### Illustration 3. Appel à soutien de la part des Calaisiens en colère



Ces vidéos sont très vues. Alors que la page de Sauvons Calais plafonne à 20.000 *like* après trois années d'existence, celle des Calaisiens en Colère est suivie par 80 000 personnes. Les vidéos publiées sont visionnées des dizaines de milliers de fois et massivement commentées, ce qui montre que ce spectacle a su attirer l'attention d'une audience conséquente.

Ainsi, la mise en scène des patrouilles est plus largement de l'action vigilante permet d'engager le public et de créer une communauté autour de la page, qui alimente la mobilisation des Calaisiens en Colère. Néanmoins, c'est quand les médias classiques s'intéressent aux actions filmées sur Facebook que les choses vont se gêner pour le collectif. Lorsqu'est mise en ligne d'une vidéo d'affrontements, on y voit une personne qui participe aux «rondes de sécurisation» du collectif déclarer «*je sors mon gun*», et on la voit ensuite dégainer ce qui ressemble à un *flashball* (arme à feu qui tire des balles en caoutchouc). Par la suite, l'on entend des détonations sans savoir précisément si ce sont les forces de l'ordre ou les *Calaisiens en colère* qui en sont à l'origine<sup>16</sup>.

Cette vidéo, postée sur la page des Calaisiens en colère, avant d'être rapidement retirée, devient virale jusqu'à attirer l'attention des médias. Ceux-ci mettent en avant l'illégalité de la participation les Calaisiens en Colère aux côtés des forces de l'ordre à des affrontements<sup>16</sup>.

Nous voyons ici que les médias sociaux n'ont pas remplacé les médias classiques dans la représentation des mouvements sociaux, et que le spectacle de la vigilance permet de toucher et de mobiliser un public très idéologisé percevant les migrants comme la figure de l'ennemi. Par contre, lorsque les mêmes actions passent dans la sphère «médiatique traditionnelle», elles vont au contraire susciter l'indignation du public beaucoup plus large de ces médias et impacter fortement les prétentions à l'apolitisme, à la non-violence et à la respectabilité des Calaisiens en Colère.

Ils tentent alors d'utiliser des stratégies de distanciation qui semblent peu efficaces puis annoncent sur Facebook la fin de leurs patrouilles en février 2016<sup>35</sup>. Voici une déclaration de «Laurent», membre des Calaisiens en Colère qui essaie de se justifier dans les colonnes de Nord Littoral :

«Mercredi j'y étais, oui, mais je n'étais pas armé d'un bâton.» Il confie cependant que certains étaient bien armés de bâtons, «mais ce n'était pas nous ! Voilà aussi pourquoi on se met en retrait.» Et d'en rajouter, pour la défense de l'image du collectif : «Certains veulent venir avec des bombes lacrymo etc. On ne veut pas être assimilé à des gens violents.» [...] Reconnu par les activistes, il botte en touche. «Trois personnes ont le même blouson que moi.» Une simple coïncidence selon lui<sup>35</sup>.

Les répertoires d'actions vont s'entrechoquer selon qu'ils visent un régime de représentation ou l'autre. L'indignation suscitée qui gagne la sphère médiatique classique fait cesser les actions qui

étaient un spectacle à destination du public fédéré par la page Facebook du collectif.

## CONCLUSION

Pour conclure, nous pouvons affirmer que les stratégies mises en œuvre par les groupes anti migrants ont pu avoir un impact sur le débat public qui est difficile à quantifier précisément. Nous pouvons cependant en entrevoir l'ampleur en constatant qu'en trois ans les deux collectifs ont fait l'objet de 64 articles de presse dans la presse quotidienne régionale et nationale (répertoriés dans la base de données Europresse). Cette couverture est à cumuler avec les audiences des publications virales des collectifs sur les réseaux sociaux, dont le public est le cœur de cible du collectif. Celles-ci attirent des dizaines de milliers de vues, une publication étant par exemple partagée plus de 37 000 fois.

Enfin, leurs revendications sont en partie satisfaites en novembre 2016 avec le démantèlement de la jungle Jules Ferry et le transfert des migrants dans des CAO et CADA. Il est néanmoins ardu d'évaluer dans quelle mesure c'est l'action de ces groupes qui participe à influencer les politiques publiques. Cependant, leur action cristallise trois éléments à notre sens caractéristique des mouvements contre l'immigration en France : volonté de mettre en œuvre des pratiques qui relèvent du vigilantisme, une vision du monde où la communauté est rendue possible par l'opposition à une figure de l'ennemi, et enfin la mise en scène spectaculaire du répertoire d'action du collectif dans une perspective de communication virale.

## RÉFÉRENCES

1. Wannesson P. Une Europe des jungles. *Plein droit*. 2015;104:18-21.
2. Alaux JP. Calais vaut bien quelques requiem. *Plein droit*. 2015;104: 3-8.
3. Pette M. Venir en aide aux migrants dans le Calais. *Entre action associative locale et crise migratoire internationale*. *Savoir/Agir* 2016;2(36):47-52.
4. Le Monde. Le nombre de migrants dans la « jungle » de Calais n'a jamais été aussi élevé; 2016. En ligne [https://www.lemonde.fr/societe/article/2016/08/19/le-nombre-de-migrants-dans-la-jungle-de-calais-n-a-jamais-ete-aussi-eleve\\_4985171\\_3224.html](https://www.lemonde.fr/societe/article/2016/08/19/le-nombre-de-migrants-dans-la-jungle-de-calais-n-a-jamais-ete-aussi-eleve_4985171_3224.html)
5. La Voix du Nord. Migrants Un rapport d'Amnesty International accuse la police de harceler les bénévoles; 2019. En ligne <https://www.lavoixdunord.fr/593710/article/2019-06-05/un-rapport-d-amnesty-international-accuse-la-police-d-intimider-les-benevoles>
6. Human Rights Watch. France: Les migrants et les demandeurs d'asile victimes de violence et démunis; 2015. En ligne <https://www.hrw.org/fr/news/2015/01/20/france-les->



migrants-et-les-demandeurs-dasile-victimes-de-violence-et-demunis

7. No border, Des No Border sans frontière. Plein droit. 2015;104:9-13.
8. Migrants: un message de Natacha Bouchart crée le buzz sur Facebook. En ligne <http://www.nordlittoral.fr/fait-divers-justice/migrants-un-message-de-natacha-bouchart-cree-le-buzz-sur-ia6b0n26840>
9. FN: Marine Le Pen En Photo Avec Kévin Reche, Le Porte Parole de ‘Sauvons Calais’ Au Tatouage Nazi; 2014. En ligne <http://france3-regions.francetvinfo.fr/hauts-de-france/2014/03/11/fn-marine-le-pen-en-photo-avec-kevin-reche-le-porte-parole-de-sauvons-calais-au-tatouage-nazi-430961.html>
10. Histoire de l’extrême droite à Calais; 2019. <http://www.psmigrants.org/site/histoire-de-lextreme-droite-a-calais>
11. La Voix du Nord. Calais: Les Calaisiens en colère, collectif «apolitique», a rassemblé 300 personnes; 2015. En ligne <https://www.lavoixdunord.fr/archive/recup/region/calais-les-calaisiens-en-colere-collectif-apolitique-ia33b48581n3083793>
12. Une affiche de Décathlon crée la polémique; 2016. En ligne <http://www.bfmtv.com/societe/immigration-une-affiche-de-decathlon-cree-la-polemique-1047889.html>
13. Manifestation Contre Les Migrants À Calais; 2014. En ligne <http://fr.reuters.com/article/idFRKBN0H20LE20140907>
14. Askolovitch C. La Triste Histoire Du Brave Général Piquemal. En ligne <http://www.slate.fr/story/113757/calais-arrestation-piquemal>
15. La Voix du Nord. Squat de Coulogne, jeunesse identitaire: Sauvons Calais dans la tourmente. En ligne <http://www.lavoixdunord.fr/archive/recup/region/squat-de-coulogne-jeunesse-identitaire-sauvons-calais-ia33b48581n1947081>
16. Calais: Des vidéos publiées par «Les Calaisiens en colère» sèment le trouble; 2016. En ligne <https://www.20minutes.fr/lille/1758439-20160102-calais-videos-publiees-calaisiens-colere-sement-trouble>
17. Tilly C, Wood L. Social Movements 1768-2008. New York: Paradigm; 2009, 208 p.
18. Clark M. Italian Squadrismo and Contemporary Vigilantism. *European History Quarterly*. 1988;18:33-49.
19. Favarel-Garrigues G, Gayer L. Violer la loi pour maintenir l’ordre. *Le vigilantisme*

en débat. *Politix*. 2016;115:8-37.

20. Johnston L. What Is Vigilantism?. *The British Journal of Criminology*. 1996;36(2):220-36.

21. Wood L. Anti-Immigrant Protests, Past and Present (1920-36 and 2000-16), communication au colloque. Social movement conference, For Alternative Futures. Manchester; avril 2017.

22. Simmauneau D. Entre suprématie blanche et cybersécurité, Mutations contemporaines des pratiques de vigilantisme en Arizona. *Politix*. 2016;115:19-102.

23. Rosenbaum H, Peter C. Vigilantism: An Analysis of Establishment Violence, *Comparative Politics*. 1974;6(4):541-70.

24. Champagne P. *Faire l'opinion: Le nouveau jeu politique*. Paris: Les Editions de Minuit; 2015, 322 p.

25. Mudde C. *Populist Radical Right Parties in Europe*, Cambridge: Cambridge University Press; 2007, 217p.

26. Durand JP, Sebag J. La sociologie filmique: écrire la sociologie par le cinéma?. *L'Année sociologique*. 2015;1(65):71-96.

27. Reinert M. Un logiciel d'analyse lexicale (ALCESTE). *Cahiers Analyse des Données*. 1987;4:471-84.

28. Schmitt C. *La notion de politique: Théorie du partisan*. Paris: Éditions Flammarion; 2009, 323 p.

29. Rigouste M. *L'ennemi intérieur: La généalogie coloniale et militaire de l'ordre sécuritaire dans la France métropolitaine*. Paris: La Découverte; 2011, 351 p.

30. Migrants: les Calaisiens en colère arrêtent provisoirement leurs rondes nocturnes. En ligne <http://www.lavoixdunord.fr/archive/recup%3A%252Fregion%252Fmigrants-les-calaisiens-en-colere-arretent-ia33b48581n3264028>

31. Calais: dérapages nazis lors d'un rassemblement anti-migrants. En ligne <https://www.rtl.fr/actu/debats-societe/calais-derapages-nazis-lors-d-un-rassemblement-anti-migrants-7774167328>

32. Champagne P., *Faire l'opinion : Le nouveau jeu politique*, Paris, Les Editions de Minuit, 2015, 322 p.

33. McLuhan M., Pour comprendre les média: Les prolongements technologiques de l'homme, Seuil, Paris, 1977, 404 p.

34. Cristante S., Media Philosophy. Interpretare la comunicazione-mondo, Naples, Liguori Editore, 2005, 255 p.

35. Migrants: les Calaisiens en colère arrêtent provisoirement leurs rondes nocturnes. En ligne <http://www.lavoixdunord.fr/archive/recup%3A%252Fregion%252Fmigrants-les-calaisiens-en-colere-arretent-ia33b48581n3264028>

Artigo apresentado em junho de 2020

Artigo aprovado em agosto de 2020

Artigo publicado em maio de 2021